

COUR SUPÉRIEURE

"Chambre commerciale"

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-11-050199-161

DATE : Le 14 juillet 2021

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : Me VINCENT-MICHEL AUBÉ, REGISTRAIRE (JA0858)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
I.D.S. INTELLIGENT DATA SYSTEMS (CANADA) INC.

Faille

et

KPMG INC.

Syndic

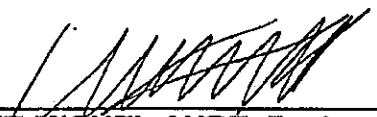
JUGEMENT LIBÉRANT LE SYNDIC

- [1] **LA COUR**, saisie de la demande de libération de KPMG INC., syndic des biens de la faille;
- [2] **VU** la demande du syndic, l'affidavit à l'appui de la demande et les pièces annexées;
- [3] **VU** les dispositions de l'article 41(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- [4] **ATTENDU** que le syndic s'est engagé à conserver tous les livres, registres et documents relatifs à l'administration de l'actif, conformément à l'article 68 des Règles régissant la faillite;

500-00-008999-210

PAR CES MOTIFS:

- [5] **ORDONNE** que le syndic soit libéré et que soit dégagée la garantie qu'il a fournie relativement aux biens de la faillie.



Me VINCENT MICHEL AUBÉ, Registraire

/rn

JA,0858